



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 juillet 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Avril 1996

**Vente d'une parcelle de terrain dans la zone d'activités  
économiques de Saint-Liguaire.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,  
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY,  
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU,  
M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU,  
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS,  
M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI,  
Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine  
REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD

**Excusés :**

Mme Marie-Cécile MORISOT

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je vous informe que M. [REDACTED] souhaite acheter une parcelle de terrain, d'une superficie de 17.500 m<sup>2</sup> environ, rue [REDACTED] dans la zone d'activités de Saint-Liguair.

Il souhaite y construire un bâtiment de 1.800 m<sup>2</sup> comprenant un atelier de fabrication et des bureaux pour les deux sociétés dont il est le gérant, FRANK INDUSTRIE et ERBA INDUSTRIE, spécialisées dans la chaudronnerie inox et la construction métallique.

M. [REDACTED], qui emploie actuellement 44 personnes, est installé en location sur la zone d'activités de Bessines après avoir démarré dans les locaux de la pépinière d'entreprises du Niortais en 1993.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à M. [REDACTED], ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle de terrain cadastrée section EH n° 83 d'une superficie de 17.500 m<sup>2</sup> environ, située rue Sainte-Claire Deville dans la zone d'activités de Saint-Liguair ;
- fixer le prix de vente du terrain à 20 F HT le m<sup>2</sup>. La TVA sera acquittée par l'acquéreur. Le prix sera payable comptant à la signature de l'acte authentique. L'avis du Service des Domaines a été demandé le 3 Mai 1996 ;
- préciser que les frais de notaire, de géomètre et de raccordements aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur, et qu'une servitude de réseau d'eau pluviale grève la parcelle de terrain vendue ;
- autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique à intervenir ;
- imputer la somme résultant de cette cession au budget en recette de la fonction 909 sous•fonction 9080.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

